



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2012-2013

Procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2013

028 PV CE 2012-11-13

Membres du conseil d'établissement, membres du personnel, représentants et invités présents :

Stéphane Viau, parent	Lynne Duval, directrice	Josée Morin, pers. de soutien
Daniel Rousseau, parent	Nathalie Lamoureux, enseignante	Claire Lacelle, repr. Service de garde
Nicolas Drouin, parent	Dominique Kenney, commissaire	Jean-François Venne, EHDA
Sébastien Fournier, parent	Nathalie Villeneuve, membre OPP	
Stéphanie Fortier, parent	Catherine Chauvin, enseignante	

Membre absents : Johanne Malette, Céline Cyr

Autres représentants absents : Lili Lemieux

1. Préliminaires :

- 1.1 *Présences et Ouverture de la séance 18 :32*
- 1.2 *Vérification du Quorum*

Le quorum est constaté par M. Viau, vice-président, du conseil d'établissement.

- 1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Madame Nathalie Lamoureux propose adoption de l'ordre du jour

Résolution CÉ 028-12-13-28

1.4 Période d'intervention du public

M. Venne présente une motion en son nom personnel concernant les modifications au bassin. Il entend présenter cette motion devant les commissaires le lendemain soir. Notion de préjudices importants. Il y a des enfants avec des troubles d'apprentissages qui seront affectés par les modifications du bassin. Il y a eu des efforts considérables depuis plusieurs années pour faire des projets novateurs pour aider les enfants en troubles d'apprentissage, incluant de la formation pour le personnel. Selon lui, les enfants visés vont en souffrir beaucoup et subir un préjudice grave. Ceci est tout à fait pertinent à la lumière de la récente décision de la cour suprême sur les enfants ayant des troubles d'apprentissage. L'école est dans la première vague des nouvelles approches pour les enfants en trouble d'apprentissage et un laboratoire de bonnes pratiques dans ce domaine. Selon, M. Venne, la dizaine d'enfants affectés avec des troubles d'apprentissage devraient bénéficier de cause humanitaire afin d'assurer la stabilité dans leur parcours scolaire. Dossier à suivre!

1.5 Période d'intervention de l'OPP

Madame Villeneuve, présidente de l'OPP, souligne les divers projets qui sont venus ou qui viendront colorer les prochaines semaines.

- *La fête de l'Halloween s'est bien passée. Puisqu'il n'y a pas eu de bingo, les bénévoles ont assuré la sécurité lors de l'activité du rallye.*
- *Le chocolat de la campagne de financement sera distribué dès le lendemain. 256 boîtes de chocolat ont été commandées. La contribution volontaire s'élève à environ 3 400.00\$.*
- *Une mère n'était pas d'accord à ce que les enfants fassent du porte-à-porte. Nicolas Drouin a noté que les prix pour de participations ne reflétaient pas les valeurs d'exercice physique.*
- *Conférence qui s'en vient le 11 décembre à 19 h. La conférence est gratuite pour les membres du CÉ et de l'OPP. Un montant de 5 \$ est proposé pour s'assurer que les gens qui s'enregistrent participent en grand nombre.*

- L'OPP supportera l'acheminement des denrées récoltées par les 2^{es} années dans le projet, **Un don pour la vie !**
- Au mois de janvier, Mme Villeneuve et les membres de l'OPP prévoient faire une distribution du dépliant pour sensibiliser les parents à l'importance de respecter la signalisation dans le stationnement.
- Il faut revoir le processus de communication afin que les bénévoles puissent être informés à temps du choix d'activités des intervenants.



2. Mot des représentants

2.1 Mot du commissaire (M. Kenney)

M. Kenney a participé à l'inauguration de la salle Jean-Pierre Ouellet à la Commission scolaire. Le journal du Plateau a déjà été distribué par voie électronique. M. Kenney a mentionné la question de la sécurité autour des écoles et aussi le dossier des changements des bassins.

2.2 Mot du représentant au comité EHDA (M. Venne)

Le nouveau plan d'intervention national a un aspect préservation des dossiers électroniques, le transfert des dossiers des élèves est assuré. Plan est axé sur la capacité et les besoins. On invite les enfants à s'impliquer. Le diagnostic ne peut pas être communiqué si les parents ne sont pas d'accord, ce qui n'est pas logique. M. Venne a tenu à signaler le jugement clé de la Cour Suprême concernant les enfants en difficultés d'apprentissage. L'école a besoin de ressources pour assurer la mise en œuvre des moyens annoncés dans le plan d'intervention.

2.3 Mot du représentant au comité de parents CSPO

M. Fournier fait part des sujets abordés lors de la première réunion le 16 octobre. Élections pour les comités. La réunion de cette semaine a été annulée. La réunion du comité de parent est le 20 novembre prochain. M. Drouin va y participer à titre de substitut.

2.4 Mot du personnel

Les enseignantes de 2^e année vont commencer leur projet un don pour la vie et demandent d'apporter des denrées non périssables et les jouets. Les enfants ont aimé la fête de l'Halloween. La Journée du souvenir s'est aussi bien déroulée. L'an prochain, il est proposé d'avoir de plus grands groupes. Première rencontre le 1^{er} novembre pour souligner les efforts des élèves qui se sont démarqués en démontrant du respect envers leur pair. Le prochain défi est l'organisation. En plus du certificat, l'école remettra cette année, une épinglette de Gribouille aux élèves méritants.

2.5 Mot de la représentante du service de garde

Mme Lacelle souligne le beau travail des enfants pour la danse le jour de l'Halloween. Lundi prochain, il va y avoir un changement de groupe dans les services de garde. Un groupe de 3^e année va changer d'éducatrice. Les parents ont reçu la lettre aujourd'hui. La lettre de sondage pour l'ouverture du service de garde pendant la relâche de mars partira au début décembre afin que les parents puissent savoir avant les vacances de Noël si le service de garde sera ouvert en mars prochain.

3. Mot de la directrice

L'école a reçu la visite de la coupe Stanley grâce à la participation de 3 enseignantes membres du club de fans des Sénateurs. Les photos de groupe prises lors de l'événement seront sur le site de l'école. Une épreuve 4x6 sera donnée à chaque enfant. L'importance de conciliation travail famille pour le personnel de l'école est très importante. La possibilité de grève de transport a demandé beaucoup d'organisation. Mme Duval a souligné le travail de Mme Morin. Mme Duval a discuté des problèmes d'intimidation majeurs au niveau de la 6^e année. Plusieurs démarches sont faites en ce sens dans le milieu! Tolérance zéro! Un plan de lutte pour contrer ce type de comportement sera présenté sous peu aux membres du CÉ.

3.1 Frais exigés aux parents

Mme Duval a tenu à déposer un document d'informations aux membres des conseils d'établissement.

3.2 Loi 56 plan de la violence

Madame Duval a tenu à diffuser le projet de loi 56 portant sur l'intimidation. Le document porte sur les incidences pour chacun des groupes d'intervention.

3.3 Formation du 26 novembre pour les conseils d'établissement

Madame Duval rappelle la formation qui aura lieu pour les membres des conseils d'établissement. Les membres doivent informer M. Pierre Ménard de leur intention d'assister à cette formation.

3.4 Bilan projet golf

Un bilan sera réalisé par le stagiaire sur le projet de golf, ce dernier présentera ce bilan aux titulaires concernés. Les membres enseignants du CÉ pourront faire un résumé aux autres membres du CÉ lors de la prochaine séance.

4. Procès-verbal :

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2012

Nathalie Lamoureux a proposé l'adoption du procès verbal de la dernière rencontre.

Résolution CÉ 028-12-13-29

4.2 Suivi du procès-verbal 9 octobre 2012

Suivi au 7.7 activités 4^e année. Une seule activité avait été inscrite. Les enseignantes de 4^e vont ajouter les activités non payantes en décembre. Suivi au projet massage. Il y a beaucoup d'intérêt. Tout le monde veut avoir accès au service de massage. D'autres titulaires souhaitent pouvoir vivre le projet après Noël. Les enfants sont contents de l'activité. 7.16 Suivi concernant l'intimidation a été réalisé.

5. Fonctionnement

5.1 États des revenus – budget CÉ

Aucune dépense n'a été annoncée, mais la mise à jour de la répartition des sommes apparaît sur le tableau. Mme Fortier propose l'adoption de l'état des revenus.

Résolution CÉ 028-12-13-30

5.2 Plan d'action du CÉ

La seule dépense visible est celle du projet massage (6.8) qui a été adoptée antérieurement par courriel. Le prochain mois, la somme sera apparente. La réclamation de près de \$7000 à la Fondation sera préparée pour recouvrir les frais de rénovations faites à la bibliothèque. Mme Villeneuve annonce un montant de près de \$3 400 en contribution volontaire pour la campagne de financement de cette année et explique que \$49.50 du 90\$ revient à l'école. On a très hâte de connaître le montant exact de cette campagne.

M. Daniel Rousseau propose l'adoption du plan d'action.

Résolution CÉ 028-12-13-31

6. Dossiers :

6.1 Activités éducatives par niveau, information déjà transmise dans les suivis

6.2 Plan de réussite

Le document a été envoyé hier par Mme Morin. Mme Duval a signé une convention de gestion avec la Commission scolaire. Le projet éducatif cible les objectifs, le plan de réussite annonce les moyens pour assurer la mise en place du projet éducatif.

Mme Chauvin propose l'adoption du plan de réussite 2012-2013.

Résolution CÉ 028-12-13-32

6.3 Projet campagne de financement (enfant malade)

Madame Duval explique la démarche de la tante de l'enfant qui vise à sonder notre ouverture à soutenir cette cause. Bien que le projet soit très louable, les membres soulignent que la présente période en est une de nombreuses sollicitations, tant à l'école qu'en milieu de travail. Il a été aussi souligné que ceci pourrait créer un précédent, surtout que l'enfant ne fréquente pas notre l'école. Les enseignants pensent ne plus participer à dictée PGL tout en maintenant l'activité d'une dictée commanditée pour appuyer une cause plus locale. Mme Duval communiquera le consensus de ne pas financer cette demande particulière puisqu'aucun membre ne propose d'appuyer ce projet.

6.4 Projet conférence 11 décembre

Ce sujet a été discuté plus tôt ! Madame Duval souhaite que les membres du CÉ en profitent tous.

6.5 **Projet dodo à l'école**, modification à l'horaire le 21 décembre prochain pour les élèves de 6^e année

Encore une fois, cette année, les titulaires souhaitent vivre une soirée de Noël avec leurs élèves. Les garçons et les filles seront séparés. Il doit toutefois y avoir une modification à l'horaire pour permettre aux élèves de retourner chez eux le lendemain matin. L'adoption au CÉ est nécessaire pour la modification au régime pédagogique. Les enfants qui ne peuvent pas retourner chez eux pourront intégrer une classe pour la journée.

Mme Lamoureux propose l'adoption de cette activité.

Résolution CÉ 028-12-13-33

6.6 **Sortie des finissants La RONDE** ajout de 10 \$ prévu au budget

En raison des problèmes d'intimidation vécus en 6^e année, la décision concernant la sortie des finissants est reportée jusqu'au moment où la situation ce sera améliorée.

6.7 **Ouverture du service de garde**, semaine de relâche mars 2013

Les parents du service de garde vont recevoir une lettre signifiant leur intention d'avoir recours au service de garde lors de la relâche du mois de mars prochain. 3 activités sorties seront prévues. Un coût de \$145 sera demandé. Un minimum de 50 participants est nécessaire pour que le service de garde soit ouvert. L'école souhaite pouvoir diffuser la décision avant le départ pour les vacances de Noël.

6.8 **Massage frais de service**

Frais de massage de \$950. Madame Stéphanie propose l'adoption des frais de ce projet à même les fonds de la priorité 2 (projets motivateurs et réussite éducative).

Résolution CÉ 028-12-13-34

Un membre souligne son malaise à mentionner que la massothérapeute est bénévole, car elle est payée environ \$1000.

Nathalie Lamoureux propose 15 minutes de prolongation

Résolution CÉ 028-12-13-35

7. **Varia**

➤ **Journées pédagogiques (nov. et février)**

Les journées pédagogiques ne sont pas bien coordonnées avec les congés des parents qui travaillent au gouvernement. Le comité de parents est consulté sur le calendrier scolaire. Toutefois, la Journée du souvenir et le jour de la famille ne figurent pas aux coutumes québécoises.

➤ **Étoiles du mois, valorisation**

M. Daniel a mentionné qu'en raison du grand nombre d'étoiles qui sont attribuées au courant de l'année, ceux qui n'en reçoivent pas se sentent exclus. Daniel propose que réviser le processus d'attribution pour éviter ce genre de problématique. La question sera débattue avec les enseignants.

➤ **Parade du père Noël**

L'école avait signifié l'intérêt de participer à la parade du père Noël. Toutefois, seulement Gribouille et une enseignante se joindront au défilé du 30 novembre prochain!

8. **Correspondance**

8. **Levée de la séance**

Nathalie propose la levée de la séance à 20 :39.

Résolution CÉ 028-12-13-36